CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E215** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/02/1984

Raison sociale : ENTREPRISE HENSGEN

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/08/2017

Capital : 24 000

58 RUE DU GENERAL PATTON
57330 HETTANGE GRANDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE TI 84B63

Siret : 329 632 897 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5037-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146070475

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146070475

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 82 53 10 09 **Fax :**

Portable : 06 08 34 35 56

Responsabilité légale :
DAHLKE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.hensgen.fr

E-mail : christophe.dahlke@hensgen.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 430 504 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	19/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		20/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E215** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE **26/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/02/1984
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/08/2017
Capital : 24 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE TI 84B63

Siret : **329 632 897** **00016**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5037-1 02
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146070475
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146070475
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE HENSGEN**

58 RUE DU GENERAL PATTON
57330 HETTANGE GRANDE

Téléphone : 03 82 53 10 09 **Fax :**
Portable : 06 08 34 35 56

Site Internet : http://www.hensgen.fr
E-mail : christophe.dahlke@hensgen.fr

Responsabilité légale :
DAHLKE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 09:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.